

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **14 (1878)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

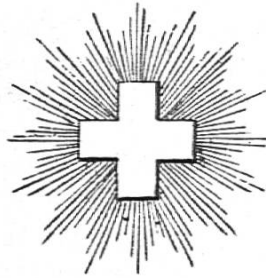
<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} AVRIL 1878

XIV^e Année.



N^o 7.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Maximes et Pensées d'éducation du Père Grégoire Girard, (*suite*). — Méthode intuitive appliquée à la géographie (*suite*). — Correspondance. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire.

Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard.

ÉDUCATION INTELLECTUELLE ET DIDACTIQUE.

(*Suite.*)

Chant. — Le Chant, je ne dis pas une théorie du chant, a pour avantage de répandre la joie à l'école et de former des générations gaies. Les grâces, unies à la piété, règnent dans une école qu'animent la gaieté et l'amour; elles en bannissent l'esprit sombre et morose. Aussi ai-je soin de choisir des chants qui respirent la sérénité, la joie, simples comme la nature, et pour les paroles et pour la mélodie, que les enfants des deux sexes puissent chanter à l'école, au foyer domestique, dans les champs et jusque dans les cabanes solitaires et les châteaux des montagnes; des chants que la mère puisse répéter devant le berceau de son enfant. Enfin j'y joindrai des chants nationaux propres à élever l'âme.

Géographie. — L'enfant a toujours de la peine à lire les cartes lorsqu'on y arrive brusquement, sans les avoir fait précéder d'un plan topographique, qui est un peu paysage et qui tient le milieu entre le terrain et la carte. La première carte doit être celle du canton, et l'enfant doit essayer de la dessiner; lorsqu'il peut s'aider, il faut le laisser aller seul.

C'est sur le sol natal que doit se prendre la première leçon de géographie. L'enfant doit d'abord saisir avec réflexion tout ce qui l'environne, afin de recueillir autour de soi les points de comparaison dont il aura besoin désormais pour se représenter la terre et le genre humain qui l'habite. Avec ces connaissances préliminaires, il passera aisément du connu à l'inconnu. Une chose nous a surpris à Yverdon, c'est le brusque passage de la carte du lieu au globe planétaire (1810).

La terre, considérée comme le laboratoire de la nature, est l'objet de la géographie naturelle. La surface de la terre habitée, régie et cultivée par les nations et les peuples, forme l'objet de la géographie *politique*. La géographie *civile* entre dans les États pour en étudier l'organisation, et touche de près à la précédente. La géographie *mathématique* présente la terre comme une planète dépendante du système solaire et la divise en cercles et méridiens. Enfin, la géographie *physique* observe et explique les phénomènes journaliers et les œuvres de la nature dont elle-même est le théâtre. On s'est élevé avec raison contre ces traités qui, sous prétexte de tableau géographique, nous donnent des compilations universelles où, pour vouloir tout dire, on finit par tout confondre. C'est ainsi qu'on effleure les objets, qu'on se couvre d'une écorce de savoir et du clinquant dangereux des demi-connaissances (1810).

Histoire. — L'enfant doit apprendre, dans les leçons d'histoire, à respecter la nature humaine et à s'intéresser à cette vaste famille dont il a hérité bien des choses et à laquelle il doit un retour d'attachement et de sollicitude. Dans la marche des choses humaines, on lui fait découvrir les voies de la divine Providence pour le former à la résignation. Les faits de l'histoire se lient de la sorte, ils se prêtent un secours mutuel et le savoir devient raisonné.

Nous croyons que c'est exclusivement à la géographie de donner à l'élève l'idée majestueuse du temps qui ne se retrace dignement, comme sans effort, que dans la succession des âges et des événements.

On a imaginé quelque part de prendre l'histoire en sens inverse des temps et des événements, et de remonter le long de cette chaîne chronologique dont nous tenons les derniers anneaux.

Cette marche, qui est partout ailleurs la plus raisonnable, devient absurde dans une étude où les causes deviennent elles-mêmes des faits à notre portée et dont la connaissance préliminaire est indispensable, si l'on veut entendre quelque chose à leurs résultats.

Histoire naturelle. — L'éducation doit donner à l'enfant la connaissance de soi-même, celle de la nature qui l'environne, et de la société où il est appelé à vivre et à travailler. L'étude la plus belle et la plus nécessaire est l'étude de l'homme. Plus nos regards sont attirés au dehors par nos besoins, et les objets qui nous frappent à toute heure, plus l'éducation doit les ramener sur nous-mêmes; autrement nous restons étrangers dans notre propre demeure.

Instruction civique. — L'instruction civique est de rigueur dans les Etats loyalement populaires. Si elle développe les droits du citoyen, elle les dérive, comme de juste, de ses devoirs comme homme et membre d'une société (1835).

La Méthode intuitive appliquée à la géographie.

(Suite.)

II. DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE ET DE SON BUT.

Avant d'aborder l'objet spécial de ce travail, l'application de la méthode intuitive à l'enseignement de la géographie, il nous a paru indispensable de résumer en quelques mots le but de cet enseignement, tel du moins que nous le concevons. Quelles sont les connaissances que l'on cherche à inculquer aux enfants; en est-il qui soient essentielles et dont la possession soit préférable à d'autres? S'il y a lieu de distinguer dans la géographie deux ordres de faits, dans quelles relations devront-ils être présentés? Ce sont là tout autant de questions dont la discussion a été souvent abordée et dont les solutions se sont trouvées fort diverses. Aussi ne prétendons-nous point donner le résultat de nos réflexions comme infaillible. Chercher, et, si possible, faire chercher par d'autres, tel est notre but. Abordons enfin et discutons notre sujet *ratione et viâ*.

A peine est-il besoin de se demander pourquoi la connaissance

de notre globe est considérée aujourd'hui comme objet indispensable de l'enseignement. L'homme est un être sociable ; toute la réponse est là. Les nations et les hommes sont solidaires les uns des autres, et l'isolement est chose impossible pour les nations comme les individus. Force est donc à l'humanité d'apprendre à se connaître elle-même, d'étudier ses parties constitutives, leur position respective et le rôle qu'elles remplissent sur cette terre. En ceci, la contradiction n'est pas possible ; passons donc à un point qui prêtera davantage à controverse.

Ceux d'entre nos lecteurs que les questions pédagogiques intéressent ne sont pas sans avoir constaté les changements apportés depuis quelque cinquante ans dans l'enseignement de la géographie ; sans avoir eu sous les yeux quelques-uns de ces manuels jadis en usage « recueils indigestes de noms et de nombres », sans avoir reconnu par eux-mêmes les résultats de cette méthode. — Voici suivant un auteur (*der geographische Unterricht* — von Dr Otto Ritter-Eisenach) à qui nous ferons plus d'un emprunt, ce qu'était alors la science géographique. « Elle n'embrassait avant Ritter que les rapports politiques et statistiques, c'est-à-dire ceux-là précisément que nous voyons soumis à un changement perpétuel. On entassait dans les manuels des nomenclatures et des données statistiques arides, dénuées de tout intérêt, qui ne tarderont pas à devenir inexactes et à disparaître de la mémoire ; on attachait la plus grande importance à l'étendue et à la population des Etats, au nombre des maisons et des habitants d'une ville, à l'énumération des districts et de leurs autorités. Mais chose étrange, on laissait par contre soigneusement inaperçu tout ce qui, dans l'examen d'une contrée devait, nous semble-t-il, frapper de prime-abord par son immutabilité, toute la partie de cette belle science que nous désignons aujourd'hui sous le nom de géographie physique. »

Un homme illustre, le fondateur de la géographie moderne, Carl Ritter, entrevit le premier tout ce qui manquait à la géographie comprise de cette manière, il prouva sans peine que cette agrégation de matériaux épars, sans lien commun, entassés jusqu'alors pêle-mêle ne pouvait être considérée comme un succès. L'unité manquait ; le désordre était partout ; il fallait trouver un principe qui servit de base à l'édifier ; Ritter le découvrit dans l'étude de la géographie physique. Etudier en effet la nature dans ses différents aspects, et découvrir par la comparaison les lois qui président au développement de l'humanité, c'était bien là le seul moyen d'arriver à coordonner les faits épars, à expliquer les anomalies, à donner à l'étude de la géographie la méthode et l'ordre sans lesquels il n'est pas de science possible.

D'un côté donc, l'ancienne école, celle qui ne voit dans la géographie qu'une affaire de mémoire, un agrégat de faits isolés sans rapport aucun entre eux; de l'autre, l'école nouvelle qui, les faits une fois donnés, sait les comparer l'un à l'autre et formuler les lois qui les régissent. Ces deux méthodes diffèrent entre elles autant que l'alchimie du moyen-âge diffère de la chimie de Lavoisier.

De ces deux méthodes la première a vécu, comme méthode absolue du moins, et les idées de Ritter ont pris cours dans la science et le monde géographique, où personne ne songe à les contester. Mais voyons maintenant le rôle qu'elles joueront dans l'enseignement géographique.

Il ressort de l'idée que nous avons cherché à donner de son système, que Ritter a voulu essentiellement expliquer le monde politique par la comparaison des différentes données du monde physique. Il est dès lors évident que son système n'est pas à employer dès le début de l'enseignement, la comparaison supposant la connaissance des objets à comparer. De même que la philosophie de l'histoire suppose la connaissance préalable des faits historiques, de même aussi la géographie comparée ne pourra naître que là où les matériaux auront été amassés à l'avance. Sans doute, mais supprimons ces grands termes de philosophie historique et de géographie comparée et remplaçons-les par le terme équivalent de réflexion appliquée aux récits de l'histoire, aux données de la géographie. N'est-il pas évident qu'après avoir exposé l'histoire de la Grèce au V^e siècle par exemple, le maître aura déjà fourni à ses élèves ample matière à réflexion, s'il a su les intéresser par la manière d'exposer les faits, et les stimuler par des questions faites à propos. L'enfant qui, dans l'étude faite par lui des différentes parties de la Suisse, aura été rendu attentif aux particularités climatériques, à la variété des productions, qui aura été excité à appliquer selon ses forces sa réflexion aux faits qui lui sont présentés, développera instantanément son jugement et commencera à entrevoir et peu à peu à distinguer des lois générales là où d'autres ne verront jamais que des faits isolés.

« Non scholæ, sed vitæ discimus » c'est pour la vie et non pour l'école que nous étudions. Nous avons cherché longtemps une réponse à la question : « Quelles sont, dans le domaine géographique, les connaissances qu'il importe d'inculquer aux élèves ? » Mais en considérant d'abord la diversité des opinions émises, l'importance plus ou moins grande que les pédagogues ont attribuée à cette branche d'enseignement, le temps plus ou moins limité qu'on lui consacre dans les différents établissements

d'instruction, la diversité des professions qu'embrasseront les élèves, nous nous sommes convaincus qu'une réponse absolue ne pourrait être donnée. Nous en sommes donc revenus au principe toujours vrai de Sénèque : « C'est pour la vie et non pour l'école que nous étudions. » Or, vivre d'une vie d'homme, c'est, d'une part, réfléchir et juger; et nous avons cherché à démontrer que l'étude de la géographie physique était surtout propre à développer le jugement chez l'enfant; vivre, c'est d'autre part, entrer en contact avec l'humanité, puisque tous les membres sont solidaires les uns des autres; et c'est l'étude de la géographie politique qui nous fera connaître ceux avec lesquels nous nous trouverons en rapport dans le cours de notre vie. Quel est maintenant celui de ces deux ordres de connaissances qu'il faudra développer aux dépens de l'autre, et quelles sont dans chacun de ces ordres mêmes, les parties dont l'importance sera la plus grande? C'est ce que l'instituteur aura à décider lui-même suivant les circonstances dans lesquelles il se trouve et selon les aptitudes et la vocation future de ses élèves. P. BANDERET.

(La suite prochainement.)

CORRESPONDANCE

Zurich, 8 mars 1878.

Monsieur le professeur Daguët, à Neuchâtel.

Honoré Monsieur.

Vous n'ignorez pas sans doute que dans le courant de cette année, au mois de septembre probablement, la société suisse des instituteurs tiendra ses assises à Zurich.

Ce serait avec le plus grand plaisir que le comité d'organisation verrait les instituteurs de la Suisse romande participer en grand nombre aux travaux de l'assemblée de Zurich. Nous vous serions très obligés d'user de votre influence dans ce sens et d'adresser en notre nom un appel à ces messieurs.

Dans les précédentes assemblées générales une section à part a été organisée parfois pour la Suisse romande ou pour la langue française. Mais, si nous ne faisons erreur, cette section n'a pas été d'une grande utilité. Nous n'en sommes pas moins disposés à organiser une section de ce genre et nous le ferons même avec plaisir, si les instituteurs de la Suisse romande en témoignent le désir. Dans ce cas, nous attendons qu'on veuille bien nous communiquer les questions qui feront l'objet des délibérations de la section française et les noms des rapporteurs désignés pour les traiter.

Avec la considération la plus distinguée.

Au nom du Comité d'organisation :

Le président : GUSTAVE VOGT,

président du Schweizerische Lehrerverein.

Nous avons pensé que ce qu'il y avait de mieux à faire dans la circonstance, c'était de livrer à la publicité la lettre qu'on vient de lire et dont nous ne donnons que la traduction, l'original étant en langue allemande, que beaucoup de nos instituteurs n'entendent malheureusement pas du tout ou du moins pas assez pour comprendre cette épître et encore moins pour suivre avec fruit et plaisir les délibérations d'un congrès.

C'est là précisément le grand obstacle au rapprochement et à la fusion des deux éléments principaux de l'école suisse.

Il est à remarquer que l'élément allemand ne fait pas moins défaut aux congrès romands que l'élément welche aux assemblées germaniques.

Ainsi, au dernier congrès de la Suisse romande à Fribourg, la Suisse allemande n'avait-elle d'autres représentants que M. Balziger, de Munchenbuchsée, qui fait partie du comité central de la Suisse romande au même titre que celui qui écrit ces lignes siège au comité central de la Suisse allemande.

A cet obstacle qui vient de la langue, il y en a un second qui résulte d'une divergence de culture, d'idées et de tendances, comme on l'a vu à Bâle, à Winterthour, et comme il s'en produirait davantage encore si les instituteurs des cantons français pouvaient prendre part aisément aux discussions des assemblées de la Suisse allemande.

Un autre obstacle à la fréquentation des assemblées de la Suisse allemande pour les instituteurs des cantons français, c'est la dépense du voyage. Car, en dépit des améliorations apportées à la condition matérielle du corps enseignant, la situation pécuniaire de la plupart de ces membres n'est pas telle qu'elle puisse leur permettre des déplacements à longue distance et un séjour plus ou moins coûteux dans les villes qui reçoivent le *Schweizerische Lehrerverein*.

De tout cela faut-il conclure que nous devons faire bande à part, nous éloigner du *Schweizerische Lehrerverein* et refuser de serrer la main fraternelle que nous tendent nos collègues des cantons allemands, c'est-à-dire des cantons qui forment le noyau de la Confédération, la pierre angulaire de l'édifice politique et national qui abrite les vingt-deux peuples des cantons ?

Nous sommes bien loin de le penser.

La Suisse romande, au contraire, doit avoir à cœur de maintenir les liens qui l'ont unie jusqu'ici à la Suisse allemande, et nous ne doutons pas que le comité central, dans sa prochaine réunion, qui doit avoir lieu au temps pascal, ne fasse ce qui dépendra de lui dans le sens de cette union et n'y coopère dans la mesure de ses forces, de ses moyens, et autant que le lui permettront les circonstances.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

Extraits des grands philosophes, par Alfred Fouillée, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Paris. Ch. Delagrave. 1877.

Les extraits des grands philosophes font suite à l'histoire de la philo-

sophie, en un volume, publié par M. Alfred Fouillée en 1875. Ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre très avantageusement, Réunis ils se recommandent tout à fait aux personnes qui désirent acquérir une connaissance générale de l'histoire de la philosophie sans consacrer à son étude beaucoup de temps et de travail. L'histoire est écrite clairement et avec entrain. Les extraits mettent le lecteur en contact direct avec tous les penseurs qui ont un nom en philosophie. Le volume comprend 600 pages in-8. Sur ce nombre, Kant en occupe 42, Aristote 27, Stuart Mill 22. On le voit, cela vaut la peine. Les fragments sont généralement bien choisis et l'ordre dans lequel ils se suivent reproduit, dans une certaine mesure, l'enchaînement systématique des doctrines de chaque philosophe.

Afin que les extraits puissent être consultés même sans usage de l'histoire, M. Fouillée a mis en tête des extraits de chaque auteur une courte notice biographique.

H. Ad. NAVILLE.

Ouvrage sur la Serbie ou comme on dit aujourd'hui Servie, par M. Militchévitch.

Cet homme distingué dont nous avons enregistré à plusieurs reprises dans notre feuille les marques d'attention qu'il a données à l'*Educateur* et les envois de brochures et de livres, nous a gratifiés d'une nouvelle série de ses écrits que M. Zehnder, de Bâle, secrétaire de la Direction de l'Instruction publique dans ce canton, a bien voulu analyser à notre usage. Mais la place dont nous disposons ne nous permet pas d'entrer dans de grands détails sur une littérature pédagogique qu'il n'est donné à aucun de nous d'étudier. Nous nous bornerons donc à dire que l'écrivain slave embrasse dans ses ouvrages l'histoire et la statistique des écoles de son pays, la partie pratique de l'enseignement, les jeux de l'enfance, la pédagogie à l'usage des maîtres et la théorie de cet art. Les écoles de la campagne qui en Serbie diffèrent si notablement de celles des villes ont été l'objet de sa sollicitude spéciale ; il a composé des leçons à leur adresse. Mais le pédagogue de Belgrade, pour se vouer au relèvement de son pays par l'éducation avec d'autant plus de connaissance de causes et l'autorité nécessaire, avait jugé à propos de se mettre au courant des méthodes et de la science éducative telles qu'on les trouve dans les pays les plus avancés de l'Europe, l'Allemagne entr'autres. Pour n'en citer qu'un exemple nous signalons le livre qu'il a intitulé : *Adolphe Diesterweg et ses principes didactiques et méthodiques*.

Puissent ces quelques lignes que les notes fournies par l'obligeance de notre compatriote de Bâle, l'honorable M. Zehnder, nous ont mis à même de consacrer à l'activité littéraire et pédagogique de notre collègue serbe, le consoler un peu de l'inaction forcée où le retiennent les événements dont les pays du Danube sont le théâtre et dont on peut espérer la prochaine solution définitive, ensuite du triomphe complet des Russes, alliés naturels des Serbes.

A. DAGUET.

Partie pratique.

M. H. Gobat, à Corgémont, nous écrit :

D'après la loi bernoise sur l'instruction publique, les élèves qui n'ont pas atteint leur 15^{me} année peuvent être libérés de la fréquentation de l'école, s'ils prouvent dans un examen qu'ils ont accompli le programme primaire.

Ces examens de sortie des écoles ont lieu toutes les années au mois de mars.

Je vous envoie les problèmes, la dictée et le sujet de composition donnés dans les épreuves qui ont eu lieu le 2 mars à St-Imier, pour le district de Courtelary.

DICTÉE (faite à l'examen de St.-Imier).

La Linth est une rivière du canton de Glaris, dont elle reçoit toutes les eaux. On avait depuis longtemps remarqué dans son cours des irrégularités alarmantes. Dégarnies peu à peu par les orages et les grandes pluies, de leur terre végétale, les montagnes qui bordent la Linth y versaient depuis des siècles leurs dépouilles. Chaque année voyait se renouveler d'effroyables inondations.

Les habitants du pays avaient lutté quelque temps contre le fléau par des travaux partiels, mais ils avaient été vaincus, et le torrent débordant tout à fait avait fini par convertir en marais insalubres une partie considérable et la plus fertile du canton de Glaris. Il fallait à ce grand mal un grand remède ; un homme se trouva qui le comprit, et qui exécuta ce qu'il avait conçu. Cet homme est Escher de la Linth qui naquit à Zurich le quatorze août mil sept cent soixante-sept.

DUSSAUD et GAYARD, Lect., page 294.

Questions de grammaire (posées à l'examen de St-Imier).

1. Ecrivez l'impératif du verbe *avoir*.
2. Ecrivez trois verbes neutres (intransitifs).
3. Ecrivez trois adverbes.

VOCABULAIRE (par le sous-rédacteur de l'*Educateur*.)

Exemples choisis dans la dictée précédente :

1. Chercher et définir les homonymes du subst. *cours*.
2. Chercher et définir des mots appartenant à la même famille que *inondation*.

La préposition latine *in*, qui devient en français aussi *im*, *en*, *em*, a deux sens très différents dans les dérivés ; avec les verbes, le préfixe *in* indique l'intériorité (induire, importer) ; avec les adjectifs, il indique la négation (inutile, impossible). Mais lorsque le radical du mot ainsi composé commence par *l* ou *r* par exemple, il y a *assimilation* pour faciliter la prononciation de ces mots. Ainsi on ne dit pas *inlégal* ou *inrégulier*, mais *illégal*, *irrégulier*.

3. Chercher quelques mots formés comme *irrégulier*.

Le mot *août* vient du nom de l'empereur Auguste ; l'*s* du radical a dis-

paru et cette suppression a été marquée par un accent circonflexe. L's latin a persisté dans la plupart des mots français jusqu'à la fin du XVI^e siècle où l'on écrivait encore *disner*, *estre* au lieu de *dîner*, *être*. — En pensant ainsi au mot *forestier*, on comprend pourquoi la *forêt* prend un circonflexe, tandis que le *foret* (de la famille de *forer* ou *perforer*) n'en prend point. En rapprochant les mots *âne* et *asine* (adj. bête *asine*, les races *asines*, du latin *asinus*), on comprend la présence du circonflexe.

4. Chercher les mots du français actuel qui peuvent expliquer l'accent circonflexe dans les mots suivants : le *côté*, le *crêpe*, la *bête*, *âpre*, la *croûte*, l'*intérêt*, la *fête*, le *goût*.

5. Cherchez quelques autres exemples semblables.

SUJET DE COMPOSITION (donné à St.-Imier).

Lettre d'excuses à M. l'Inspecteur.

1. Ecrire qu'on est empêché d'assister à l'examen. — 2. En dire les causes. — 3. Demander de subir, s'il est possible, l'examen un autre jour.

(Les problèmes donnés à l'examen de St.-Imier sont renvoyés au prochain numéro).

COMPOSITION.

Comme on vient de le voir, le sujet de composition choisi pour les examens de Saint-Imier, est un sujet pratique et à la portée des enfants. Malheureusement, les commissions d'inspection ou même les instituteurs ne savent pas toujours donner aux élèves des sujets convenables. Nous citerons comme exemple quelques compositions reçues dernièrement.

Quelques-uns de ces travaux portent le titre : *Composition sur l'éducation*. Nous lisons dans l'une d'elles : « Plan : 1^o Qu'est-ce que l'éducation ? 2^o Son but ; 3^o Devoirs qu'elle renferme. »

« L'éducation est une institution où se conforme une grande partie des défauts et des qualités de la vie humaine. — Leurs parents voyant cela augmenté leur amour pour eux et il en résulte un contentement d'esprit au bonheur et à la tranquillité d'une famille. »

Dans une « composition sur la discipline, » nous lisons : « On appelle discipline l'ensemble des mesures nécessaires employées par les instituteurs pour maintenir l'ordre dans une classe, la tranquillité parfaite qui doit y régner, la propreté, l'honnêteté, la modestie, la candeur, la religion et la régularité dans les tâches et dans les leçons. — Rarement la nature laissée à elle-même et sans culture a produit de ces actions héroïques d'humanité et de bienfaisance dont l'éducation et la discipline développent les principes, sans ces deux moyens, la grossièreté, même la férocité et l'intérêt inhumain des richesses feraient les principales occupations des hommes. Toutes les félicitations de nos maîtres n'encouragent guère des personnes qui n'ont aucune modestie et aucune marque de modestie. »

Quand nos lecteurs sauront que la première de ces compositions a été

¹ Nous copions fidèlement l'original.

faite par une jeune fille de douze ans, et la seconde par une jeune fille de treize ans, ils comprendront que le résultat, ces malheureux sujets abstraits étant donnés, ne pouvait guère être différent. En lisant ces compositions, on s'aperçoit que l'instituteur a dû se donner beaucoup de peine pour donner à ses élèves des idées sur ces sujets, mais que les élèves n'ont pu s'appropriier ces idées trop abstraites et qu'ils se sont contentés d'aligner des mots plus ou moins mal compris. — Est-il donc nécessaire de rappeler qu'il faut choisir des sujets concrets, la description des choses que l'enfant a vues, le récit des faits qui se sont accomplis dans son entourage ? Peut-être que quelques-uns de nos collaborateurs voudront bien nous faire part de leurs idées et de leurs expériences sur cette importante question.

Pour être juste, il faut ajouter que nous avons reçu de ces mêmes jeunes filles de bonnes compositions sur d'autres sujets, qui étaient à leur portée, comme par exemple : Un jour de pluie.

N'ayant été chargé de la direction provisoire de la partie pratique de notre journal qu'au moment où il fallait mettre sous presse le présent numéro, nous n'avons pas eu le temps d'examiner les compositions envoyées par plusieurs instituteurs ; nos collègues voudront bien nous excuser si nous n'en donnons pas l'appréciation cette fois-ci. En échange, nous nous permettrons encore une remarque générale.

Dans une « composition sur le père, » nous lisons : « Le père est en général le lien de la famille. Que de peines n'éprouvent-ils pas : car c'est sur lui que reposent tous les labeurs du jour, toutes les fatigues qu'ils s'attirent en travaillant du matin au soir, afin de pourvoir subvenir aux besoins de sa famille. »

D'où vient ce langage si peu correct ? Est-ce que l'étude de la grammaire se fait d'une manière trop machinale ? Est-ce que le maître ne prend pas toujours bien garde à la manière dont les élèves s'expriment ? Est-ce que le maître ne fait pas un emploi judicieux du livre de lecture ? N'explique-t-il pas tous les mots, toutes les tournures que les élèves ne connaissent pas parfaitement ? Ne fait-il pas reproduire, d'une manière plus ou moins libre, de vive voix ou par écrit, les morceaux lus ? N'exerce-t-il pas les élèves du degré moyen à former d'abord de petites phrases (en parlant d'objets connus), puis des phrases plus compliquées ?

L'enseignement de la composition est relativement nouveau dans l'école primaire ; c'est sans contredit une des branches les plus difficiles à enseigner, mais c'est aussi une de celles qui, de nos jours, ont le plus d'importance et qui développent le plus toutes les facultés intellectuelles. Et, quant à nous, nous sommes plus disposés à excuser une faute d'orthographe qu'une expression mal tournée ou un mot mal employé.

Pour donner aux élèves de douze à treize ans l'occasion de nous envoyer une composition, nous leur proposons de faire une petite description dont le sujet sera : *Notre salle d'école.*

• ARITHMÉTIQUE
Cours moyen.

Réponses aux problèmes du n° II, page 31.

2. 4 h. 10 m. (Corriger la réponse du problème 735. Recueil de F. Maillard, où il s'est glissé une faute).

3. 60 cent. le litre.

PROBLÈME

6. 32 Kg. d'eau de mer contiennent 16 Hg. de sel ; combien faudrait-il y ajouter d'eau pour que 32 Kg du nouveau mélange ne contiennent plus que 2 Hg. de sel ? (Tiré de Eysseric et Pascal, et proposé par M. C. Canel.)

Cours supérieur.

Solution du problème I, page 14 :

Pour faire ensemble $19/20$, il faut 243,6 m.

$$\text{»} \quad 20/20 \quad \text{»} \quad x; x = \frac{243,6}{19} = 288 \text{ m.}$$

Il faut au 1^{er} $\frac{288}{12} = 24$ m. pour faire $1/20$ de l'ouvrage ; donc 24 m.

$\times 20 = 480$ m. ou 8 h. pour l'ouvrage entier. Les deux ensemble, faisant l'ouvrage en 288 m., font 1 m. $1/288$; le 1^{er} faisant l'ouvrage en 480 m., fait en 1 minute $1/480$; le 2^e fait en 1 m. $1/288 - 1/480 = 1/720$. Pour faire l'ouvrage entier, il mettra donc 720 m. ou 12 heures.

Les nouveaux collaborateurs suivants nous ont adressé la réponse : MM. Crottaz, à Daillens ; A. Bonard, à l'Ecole normale ; F. Délessert, aux Cullayes ; A. Levant, à Genève.

PROBLÈME.

IV. Dans la construction d'un chemin de fer, on se sert d'une locomotive pour les travaux de terrassement. Elle sert à remorquer les wagons qui reçoivent les déblais dans une tranchée, et à les ramener à un lieu de dépôt fixe ; pour chaque trajet, la distance parcourue augmente d'une quantité constante. Le premier voyage a conduit la locomotive à 5317,5 m. du lieu de dépôt dont elle est partie, et à son 13^e voyage, elle en était à une distance de 5685,3 m. On voudrait savoir le chemin total parcouru pour faire 48 voyages et revenir au lieu de dépôt, ainsi que la dépense pour le charbon, sachant qu'il est payé 3 fr. 25 le quintal métrique, et que pour parcourir une distance de $11 \frac{5}{7}$ Km on brûle 4 quintaux 10 Kg de charbon.

ALGÈBRE

Solution du problème I, page 32.

$$a = \frac{Ar (1 + r)^n}{(1 + r)^n - 1}; A = 400000; r = 0,05; n = 30.$$

$$a = \frac{400000 \times 0,05 \times (1,05)^{30}}{(1,05)^{30} - 1} = \frac{20000 \times 4,321942}{3,321942} = \text{fr. } 26020 \text{ } 57$$

$$\text{Impôt communal} = \frac{26020,57 \times 3,5}{100} = \text{fr. } 910 \text{ } 72$$

Ensemble fr. 26931 29

Nous avons reçu une dizaine de réponses parmi lesquelles nous signalons celles de MM. Bussy, A. Troillet, à Moudon ; Roy, à Brethonnières ; Cheseaux, à Compesières, etc.

PROBLÈME.

IV. Les longueurs des côtés de 4 carrés forment une progression arithmétique dont la somme égale 84^m . La surface totale des 4 carrés égale 1784^m . Quel est en mètres le côté de chaque carré ?

(Todhunter modifié par M. A. Rollier.)

COMPTABILITÉ.

Solution du compte I, page 46.

I. *Prix de revient de l'usine.*

Achat	fr. 75500 —
Mutation : 3,8 % de 75500	» 2869 —
Frais de notaire, etc.	» 540 50
Réparations et installations	» 22560 —
Total	fr. 101469 50

II. *Compte annuel.*

	Dépenses.	Recettes.
Amortissement de la valeur de l'usine, 55 % de fr. 101469,50.	fr. 5580 82	
Intérêt annuel de la même valeur 5 % de 101469,50.	» 5073 47	
Salaire des 4 ouvriers : fr. 55 + 52 + 50 + 38 = 195 \times 12	» 2340 —	
Nourriture 365 j. \times 4 à fr. 1,80	» 2628 —	
Journées 260 \times 4 à fr. 1,50 + 1,80 soit fr. 3,30	» 3432 —	
Entretien, chauffage et éclairage de l'u- sine	» 8500 —	
Impôt foncier 2,5 % de 80,000 fr.	» 200 —	
Assurance mobilière	» 350 —	
Frais de bureau et divers.	» 1200 —	
Achat de grain 40 qm. \times 262 = 10480 à à fr. 36.	» 377280 —	
Farine 1 ^{re} qualité 10480 \times 0,70 = 7336 qm. à fr. 46		fr. 337456 —
Farine 2 ^{me} qualité 10480 \times 0,07 = 733,6 qm. à fr. 42		» 30811 20
Farine 3 ^{me} qualité 10480 \times 0,06 = 628,8 qm. à fr. 38		» 23894 40
Son 10480 \times 0,15 = 1572 qm. à fr. 12		» 18864 —
Pour balance : Bénéfice net	» 4441 31	
Balance	fr. 411025 60	fr. 411025 60

Si nous donnons cette solution *in-extenso*, c'est que quelques comptes laissent à désirer pour la *balance*, malgré nos explications sur ce point, page 379, de 1877. Nous avons reçu de bons travaux de 17 élèves de l'école de Maraçon, 4 élèves d'Héricourt ; A. Bonnard, à l'École normale de Lausanne. Plusieurs élèves se distinguent par l'exactitude et la propreté de leurs travaux.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — M. Boiceau, chef du département de l'instruction publique, vient d'être réélu membre du Conseil d'Etat, à la grande satisfaction de l'opinion publique et du corps enseignant en particulier. Nous félicitons la nouvelle autorité législative d'avoir su, en cette circonstance, faire abstraction de toute considération de parti.

— Ce canton a perdu un excellent professeur de droit à l'Académie de Lausanne, M. Guisan, conservateur de la vieille école; il n'en était pas moins apprécié de ses adversaires, pour sa loyauté, son patriotisme et une rare probité politique. On se demande comment il se fait que d'autres conservateurs de talent (M. Aimé Steinlen, par exemple) n'aient pas rencontré la même bienveillance ou la même justice?

— La direction de l'Instruction publique a fait paraître chez Pache, Cité-Derrière, les discours prononcés le jour de l'installation de MM. de Senarclens et Gilliéron, les discours prononcés par ces deux messieurs, ainsi que les paroles du nouveau recteur, M. Vullieumier. Le discours substantiel de ce dernier a été une sorte de coup-d'œil historique jeté sur l'Académie depuis sa fondation. M. Arthur de Senarclens a fait ressortir les caractères du véritable Droit, qui ne doit pas être purement historique et national, mais aussi idéal et universel. « Celui, dit avec une haute raison M. de Senarclens, qui ne voit dans la science du Droit que les articles numérotés d'un Code, et qui ne comprend pas que ce n'est qu'à la condition d'être éclairée du flambeau de l'histoire et de la philosophie que la science du Droit mérite ce nom, celui-là est indigne du nom de jurisconsulte. » M. Gilliéron, lui, a parlé de la Grèce, de cette Grèce qui fait depuis quelques années l'objet presque unique de ses préoccupations et qu'il a étudiée non-seulement dans les livres d'histoire, de poésie, mais sur ses rives, dans ses vallées, sur ses montagnes, dans ses cités et dans ses ruines mémorables. « Oui, messieurs les étudiants, a dit notre ami en terminant, la Grèce est à vous, qui êtes jeunes, et à qui appartient de droit ce qui fut la jeunesse divine du monde. »

BERNE. — M. de Fellenberg-Rivier, professeur de chimie et distingué dans sa spécialité, est mort à Cannes. Le défunt était au nombre des professeurs de l'académie de Lausanne, mis de côté en 1845.

BALE-CAMPAGNE. — Ce canton compte 126 instituteurs primaires et 115 maitresses d'ouvrages et aides.

Il y a 4 écoles de district, à Bœlten, Liestall, Therwyl et Waldenbourg, avec 388 élèves. Ce canton possède une bibliothèque publique de 12895 volumes. Les fonds d'école de toutes les communes s'élèvent à 651,580 fr. 41 centimes.

SCHWYTZ. — Ce canton n'a pas de chance avec ses directeurs de l'instruction publique. Après la démission regrettable de M. Nicolas Benziger, son parent, M. Steinhauer, d'Ensiédlen, de cafetier devenu magistrat, l'avait remplacé et montrait beaucoup de dévouement. La fondation d'une institution de bienfaisance pour l'enfance délaissée avait

ajouté à ses mérites celui de la philanthropie. Mais voici qu'un décès prématuré vient d'enlever à Schwytz cet homme de bien, dont le convoi funèbre a attiré un grand concours.

— Ce canton a maintenant 117 écoles primaires, dont 21 des écoles d'une demi-journée, les autres de la journée entière, avec 6550 enfants, dont 3196 garçons et 3354 filles. Le personnel enseignant compte 7 ecclésiastiques, 52 laïcs, 52 sœurs enseignantes, 6 institutrices laïques, 9 maîtresses d'ouvrages. Total, 126.

Les traitements sont très divers. Pendant qu'à Schwytz il est de 740 francs, à Ingenbohl, de 600, dans le Muottathal, de 400, à Arth, de 150, à Rothenthurm, de 200, à Kussnacht, de 850, à Einsiedlen, de 400, à Schubelbach et à Tuggen, de 150, à Herg et Blöcken de 570, à Alpenthal de 50 et à Nublen, de 70, etc. Beaucoup de localités se montrent disposées à améliorer les locaux scolaires.

(*Erziehungsfreund de Schwytz.*)

— Ce canton a perdu deux instituteurs de valeur, MM. Strübi, à Arth, et Jean Wette, à Kussnacht. Ce dernier avait fait des études suivies et étendues à l'école cantonale d'Argovie, son pays natal, puis à Lucerne et Fribourg. Voué depuis 1844 à l'enseignement public, il avait enseigné successivement à Bremgarten, Schaffouse et Kussnacht, où il est mort le 11 février dernier. Assez instruit pour occuper une chaire dans les écoles supérieures, M. Wette refusa les offres qui lui furent faites à diverses reprises et se contenta de son titre d'*Oberlehrer*.

GLARIS. — La partie catholique de ce canton a perdu en M. J.-M. Gallati un homme d'école plein de mérite, et qui s'était fait lui-même ce qu'il était, car, à l'âge de dix ans, ses parents l'avaient retiré de l'école pour le mettre à la fabrique. C'était en 1817. Mais doué d'une intelligence et d'une persévérance peu communes, Gallati consacrait à l'étude et à la musique ses moments de loisir et, en 1836, obtenait de la confiance de ses concitoyens du chef-lieu le poste d'instituteur et d'organiste, qu'il a rempli avec conscience et distinction un grand nombre d'années, en digne serviteur de Dieu et de l'humanité. Ce que Gallati était comme instituteur, il l'était aussi dans la vie sociale et envers ses collègues. Aussi a-t-il dirigé pendant vingt-cinq ans les délibérations de la conférence de son district, dont il était aussi le caissier et le bibliothécaire. Les journaux pédagogiques de la Suisse allemande ont tous consacré une colonne ou deux à la mémoire de cet instituteur aussi honorable qu'intelligent, aimé de tous ceux qui l'ont connu.

ARGOVIE. — L'esprit de localité, qui tend à se substituer de plus en plus à une administration libérale et élevée, envahit aussi le *Cultur-Staat*. Une patente sera exigée, paraît-il, dorénavant, des instituteurs et coûtera tant (le chiffre est à fixer). Il y avait cependant déjà une finance de 5 francs à payer pour chaque nouvel instituteur primaire, et une finance de 10 francs pour les maîtres attachés aux écoles complémentaires.

Le *Frei-Schul-Verein* de ce canton voudrait qu'on abolit les écoles

normales des cantons et qu'on les remplaçât par deux ou trois écoles normales fédérales.

ZURICH. — M. Traugott Koller a fait paraître au commencement de cette année une biographie du pédagogue suisse Henri Grünholzer, en deux volumes, au prix de 7 fr. 50. Cette biographie que tous les journaux de la Suisse allemande disent être très intéressante et marquée au coin d'un vrai talent, est divisée en trois parties, intitulées : Années de la jeunesse (1819-1835). — Enseignement et voyages (1831-1847). — Apogée (1847-1873). La vie de Grünholzer est suivie d'un appendice formé des poésies choisies du pédagogue appenzellois. Un beau portrait de Grünholzer ajoute à l'attrait de ce livre qui nous transporte successivement de Trogen, le lieu de naissance de l'habile instituteur, à Hottingen, Kussnacht, Thalwil, Orbe et Genève, Bauma, Berlin, de nouveau à Bauma, puis à Munchenbuchsée, Zurich et Uster, où s'est terminée la carrière féconde et laborieuse de cet homme d'école remarquable, l'un des chefs de la jeune école. ¹

ALLEMAGNE. — Les familles de la Suisse romande qui veulent placer leurs filles dans ce pays, sont souvent réduites à s'adresser à des personnes qu'elles ne connaissent pas ou à faire un voyage coûteux pour se renseigner sur place. Nous croyons donc faire une œuvre utile en leur recommandant l'*Institut Marie Gotha*, Etablissement d'éducation et d'instruction pour jeunes demoiselles dirigé par une de nos compatriotes neuchâteloise, Mlle Huguenin-Virchaux, sous le patronage de la duchesse régnante Alexandrine de Saxe-Cobourg-Gotha. Cet établissement spacieux et entouré d'un jardin est situé dans le quartier le plus agréable de la ville de Gotha. A l'étude de l'allemand ne se borne pas le programme de cette institution. Les élèves y sont réparties en 4 classes où l'enseignement comprend toutes les branches d'études et les trois langues allemande, anglaise et française en usage dans la maison. Neuf professeurs du gymnase sont attachés à l'établissement. Le prix de la pension est de 1350 fr.

HONGRIE. — La plainte générale des Commissions, des Inspecteurs d'écoles et des instituteurs dans tous les pays, c'est la fréquentation irrégulière des classes. Un curé hongrois a imaginé un moyen curieux d'attirer les enfants à l'école et de rendre la fréquentation régulière, c'est d'organiser un jeu de quilles dans la cour du presbytère qui est juste à côté de la maison d'école.

Depuis l'établissement de ce jeu de quilles, les élèves ne manquent pas un jour de venir jouer aux quilles une demi-heure avant l'ouverture de l'école et recommencent à jouer sitôt la classe finie.

(*Erziehungsfreund.*)

¹ L'ouvrage est en vente chez Orel et Füssli à Zurich. L'*Educateur* donnera un compte-rendu plus détaillé de cet ouvrage, si le libraire ou l'éditeur lui en envoie un exemplaire.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGÉAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.